Info COVID - NOS ECOLES - le 07 mai 2020

Chers Parents,

Nos services continuent de préparer la rentrée de mardi prochain en collaboration avec nos directrices d'écoles et nos enseignants.
A ce jours le cadencier de rentrée fixé par nos écoles est comme suit :

- Mardi 12 mai, les élèves de Grande Section, de CP et de CM2 seront attendus en présentiel le mardi puis ensuite tous les lundi et mardi.
- Le même jour, les enfants dont les parents sont prioritaires au sens du Préfet pourront être accueillis tous les jours sauf le mercredi et week end quelle que soit leur classe.
- Le lundi 25 mai, les autres niveaux pourront être accueillis tous les lundis et mardis

Ces accueils ne sont possibles que dans la limite des locaux et de l'application de la distanciation dans nos classes. Passé le 25 mai, environ 20% des élèves de maternelle seront présents ainsi que plus du quart des élèves de l'élémentaires. Certaines classes sont plus remplies que d'autres et ne sont pas loin d'être au maximum de leur capacité.
Les services municipaux ont organisé le nettoyage des classes ainsi que des locaux de périscolaire. Ils ont aussi effectué la mise en place de la distanciation dans les salles de classe (au moins un mètre entre deux personnes).
De nouvelles procédures d'entrée et de sortie vont être mise en place pour le temps scolaire et Périscolaire. Je laisse le soin à nos enseignants de vous parler du temps scolaire et je vais maintenant développer le temps périscolaire.

- L'inscription de votre enfant devra être réalisé auprès des services de la mairie, le mardi de la semaine précédente, pour la semaine entière. Les modifications la veille 9h30 ne sont plus possible et un enfant non inscrit ne pourra fréquenter notre service périscolaire.
- La distanciation limitant le nombre de places disponibles, je me vois contraint de limiter la fréquentation des services périscolaires, les enfants dont les deux parents (ou le parent dans le cadre de famille monoparentale) sont contraints de travailler sur le site de leur entreprise (une attestation sera demandée). Par exemple le service de cantine ne pourra accueillir que 32 enfants maximum par service au lieu de 100.
- Le service de cantine sera constitué d'un plateau froid individuel afin de ne pas occasionner de transmission entre élèves. Les animateurs leur serviront l'eau à leur demande. Nous sommes contraints de proposer cette solution car nous sommes limités dans nos effectifs et nous devons aussi assurer un ménage de mi-journée dans nos écoles. Cette option occasionne un surcout important pour votre commune et ne sera pas répercuté sur vos factures.
- Les menus seront disponibles sur le site de la mairie
- L'arrivée des parents se fera par l'entrée habituelle dans la cour du périscolaire mais les parents ne pourront plus du tout entrer dans le bâtiment périscolaire. Un animateur vous attendra devant ou il faudra frapper. La sortie de la cour s'effectuera par le portail situé entre le périscolaire et l'école maternelle. Un affichage est prévu.
- Les activités seront limitées par les mesures de distanciation et par exemple les jeux de cour maternelle sont fermés.
- Les annulations de services périscolaires ne seront pas facturées si celles-ci sont dues à une décision nationale, prefectorale ou communale

Ces nouvelles règles sont devenues obligatoires pour la réouverture des services scolaires pour plusieurs raisons :

- Assurer la bonne tenue des règles sanitaires et d'animation
- Ne pas mettre en péril un groupe d'enfants sur le COVID19
- Ne pas fermer le service pour sureffectif sans délai de prévenance à votre égard.

Ces efforts d'accueil sont pour l'instant possible. Je vous conseille cependant la prudence dans votre organisation car plusieurs interventions sont encore programmées d'ici mardi pouvant rendre caduque notre préparation.

Un dernier point, essayer de préparer vos enfants d'ici leur rentrée à cette nouvelle vie. Un mètre à leur âge est une distance considérable à respecter. Le lavage des mains est aussi essentiel. En élémentaire le port du masque est possible pour peu que l'enfant l'utilise convenablement sinon il est préférable de ne pas en avoir.
Nous ne pourrons surmonter ces épreuves qu'en coordonnant nos efforts tous ensembles.
En espérant pouvoir vous apporter des confirmations et certitudes en début de semaine, je vous souhaite une bonne soirée

Thibaut SAINTE-BEUVE
Maire Adjoint